

Renens, le 17 août 2023

Mise à l'enquête publique du plan d'affectation communal (PACom)

Entamée en 2020, la révision du plan d'affectation communal (PACom) de la Ville de Renens arrive à bout touchant. Ce règlement doit répondre à l'évolution des besoins de la société et aux modifications législatives supérieures en matière d'aménagement du territoire pour préserver ce bien précieux. La Ville de Renens, déjà densément construite, souhaite porter une attention particulière au patrimoine, aux espaces non-construits nécessaires au vivre-ensemble et à l'adaptation indispensable de notre mode de vie au changement climatique. Dernière étape avant validation finale auprès du Conseil communal, la Municipalité soumet l'entier du dossier à l'enquête publique du 19 août au 17 septembre 2023. Pour accompagner ce projet ambitieux et apporter une information complète aux Renanaises et aux Renanais, différentes journées thématiques publiques seront organisées en parallèle.

Le PACom a pour objectif de définir les règles d'utilisation du sol, d'affectation des terrains, de préservation du bâti et du paysage, ou encore de répartition des équipements et des activités. Il s'agit d'un projet novateur et durable, soumis à des normes cantonales et fédérales strictes. Le précédent plan pour la Ville de Renens remonte à 1947, soulignant ainsi la nécessité de proposer une nouvelle vision et un nouvel engagement pour l'évolution de son territoire.

Le PACom est développé autour de 5 thèmes majeurs :

- **Le patrimoine bâti**
Création d'une zone préservant les grands ensembles, renforcement de la protection des bâtiments, création de secteurs de protection du site bâti.
- **Le patrimoine paysager**
Création d'un guide des bandes urbaines paysagères, définition d'un indice de surface verte ambitieux, augmentation de la canopée.
- **Le logement**
Maintien de loyers abordables, garantie de la mixité sociale, action sur la spéculation immobilière.
- **La densité**
Maintien des constructions existantes et du niveau d'occupation du sol.
- **Le stationnement**
Gestion coordonnée du stationnement public et privé, limitation des places de stationnement par logement, demande de plan de mobilité pour les entreprises de 50 employé·e·s et plus.

L'ensemble du dossier (plan, règlement et rapport d'aménagement) sera mis à l'enquête publique du **19 août au 17 septembre 2023**.

Afin d'informer la population du démarrage de l'enquête publique, la Municipalité sera présente au marché de Renens le samedi 19 août entre 10h et 13h. De plus, différentes journées thématiques, ouvertes à la population et aux professionnel·le·s concerné·e·s, seront organisées du 22 au 25 août au Pavillon des Corbettes. Les urbanistes communaux seront à disposition pour présenter le projet et répondre aux questions. Pour plus d'informations sur ces événements, rendez-vous sur www.renens.ch.

Renseignements :

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77

Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité, 076 407 33 81